

Communiqué de presse

Paris, le 23 novembre 2020

5<sup>ème</sup> baromètre Randstad Inhouse/OpinionWay de la compétitivité

## Impact de la crise sanitaire : à peine 4% des industriels français envisagent de relocaliser leur activité

- Les industriels allemands ne sont que 1% à envisager de relocaliser l'activité
- 68% des industriels français et 88% des allemands se sentaient prêts pour la 2<sup>ème</sup> vague
- 20% des entreprises industrielles allemandes anticipent une augmentation de leur chiffre d'affaires malgré la crise, contre 12% des françaises
- Des deux côtés du Rhin, les industries affichent un bon score de résilience : 74/100 en France contre 81/100 en Allemagne

A l'occasion de la cinquième édition du baromètre de la compétitivité France-Allemagne, Randstad Inhouse et OpinionWay ont voulu savoir comment les entreprises industrielles vivent la crise sur les deux rives du Rhin. Force est de constater que le contexte a entamé le moral des industriels français et allemands. La crise a fortement impacté l'activité des entreprises industrielles. En France, près de 6 acteurs industriels sur 10 (58%) anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires en 2020. Si la situation est légèrement meilleure côté allemand, plus d'un sur deux (52%) est dans la même situation. A rebours de ce constat morose, certaines entreprises ont su tirer profit de la situation. Ainsi, 1 entreprise allemande sur 5 (20%) et 12% de leurs consœurs hexagonales s'attendent à finir l'année en croissance. Si la crise sanitaire a mis en évidence la dépendance de l'industrie française et européenne à la sous-traitance étrangère, la relocalisation n'est pas à l'ordre du jour. A peine 4% des industriels français et 1% des allemands envisagent de rapatrier leur production dans le pays. S'ils ont souffert de la première vague, les industriels semblent en avoir tiré les leçons et affirment être mieux armés pour faire face à la seconde. C'est le cas de 7 industriels français sur 10 (68%) et même de 9 allemands sur 10 (88%). Dans ce contexte de crise, Randstad Inhouse et OpinionWay ont construit un indice de résilience des entreprises industrielles, pour mesurer de manière plus objective leur capacité à résister à la crise. Avec un score de 74/100, les français n'ont pas à rougir face à leurs homologues allemands, dont l'industrie semble légèrement mieux armée avec un score de 81/100.



Gaëtan Deffrennes

« Lors de la première vague de l'épidémie, les industries françaises et allemandes ont plié mais n'ont pas rompu. Cette capacité de résilience est de nouveau mise à l'épreuve alors que nous sommes au cœur de la seconde vague. Dans ce contexte, la priorité est de parer au plus pressé et de réduire les coûts pour limiter l'impact de la crise sur l'activité. A court terme, la relocalisation des activités est un sujet très secondaire. Ce sont de décisions lourdes, en termes d'investissements et de réorganisation qui ne pourront concerner que les activités industrielles les plus stratégiques. D'autant plus que les consommateurs seront réticents à payer un prix plus élevé pour les mêmes produits. Les entreprises industrielles vont continuer à souffrir dans les prochains mois, mais elles semblent armées pour résister à la crise. A condition qu'elle ne dure pas », déclare Gaëtan Deffrennes, Directeur Général de Randstad.

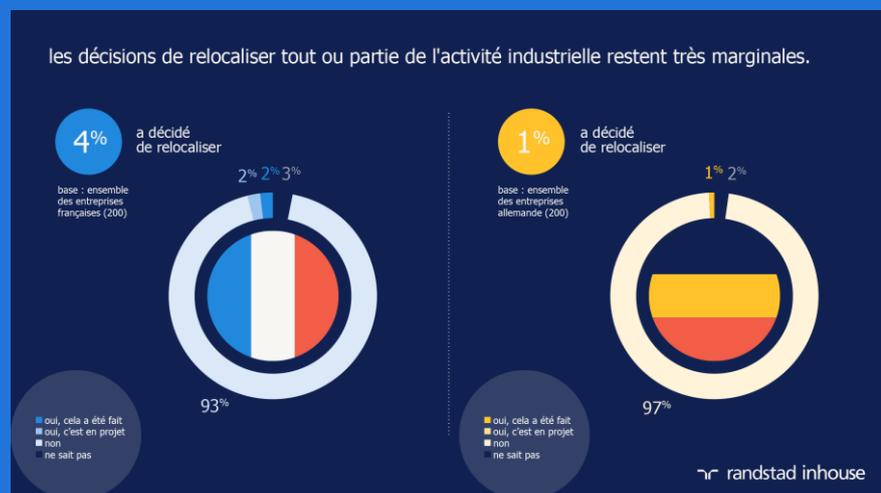
## La relocalisation de la production n'est pas une priorité des industriels

La crise de la Covid-19 a jeté une lumière crue sur la dépendance industrielle de la France et de l'Europe à certains pays étrangers, notamment sur les actifs stratégiques. Difficile de trouver en début de crise des masques et certains composants pharmaceutiques nécessaires à la production de médicaments « Made in France ».

Le gouvernement s'est rapidement emparé de cette thématique pour prôner le retour d'une production européenne et singulièrement tricolore. Le plan de relance de l'exécutif réserve une enveloppe budgétaire pour soutenir les projets de relocalisation dans les secteurs stratégiques pour la France.

Alors, est-ce que les acteurs industriels français et allemands ont pris conscience de l'enjeu ? Ont-ils entendu l'appel des autorités et engagé un processus de relocalisation de leur production ?

La réponse est sans équivoque : la crise n'a eu qu'un effet très marginal, à ce stade, sur la décision des industriels français et allemands de rapatrier tout ou partie de leur production sur le sol national. A peine 4% du panel interrogé a déjà engagé le processus ou projette de le faire. En Allemagne, cette proportion tombe à 1%.



Il faut admettre que le rapatriement de la production industrielle au pays ne se décrète pas du jour au lendemain. C'est un processus long et coûteux qui nécessite d'être accompagné, tant du point de vue des investissements nécessaires, que de celui des conditions d'une compétitivité coût susceptible de rendre cette production viable.

## La crise pèse sur le sentiment de compétitivité des industriels

### Les Français toujours plus pessimistes, les Allemands de moins en moins optimistes

La crise de la Covid-19, dont les conséquences ont fortement impacté le secteur industriel, a-t-elle eu raison du sentiment de toute puissance de l'Allemagne vis-à-vis de son partenaire hexagonal ? Si elle reste très nettement confiante dans ses atouts, la crise renforce le sentiment de doute qui a saisi l'industrie allemande ces dernières années, notamment depuis qu'elle fait face à la crise automobile.

Commençons d'abord par une bonne nouvelle. Le moral industriel de la France et de l'Allemagne est bon. 9 entreprises industrielles françaises sur 10 (90%, + 2 points par rapport à 2019) se sentent

compétitives par rapport à leurs concurrents directs. Ce taux monte à 93% lorsque l'on pose la question aux entreprises allemandes (-4 points par rapport à 2019).

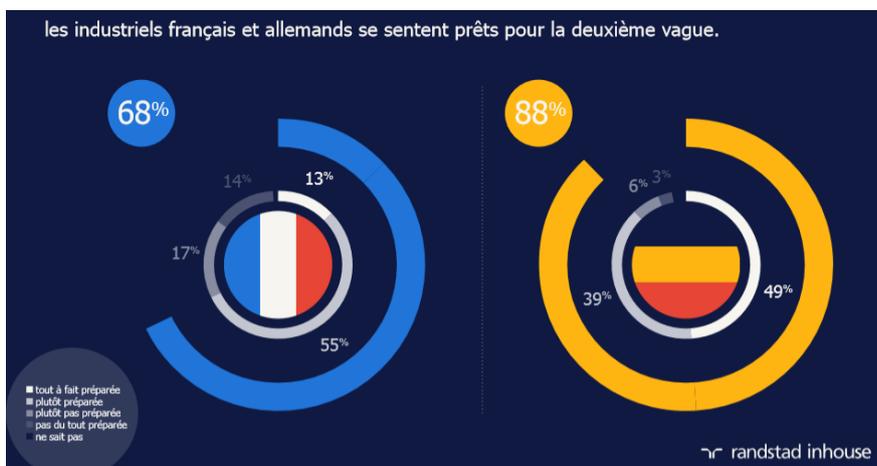


En revanche, c'est lorsqu'ils se comparent que la confiance des Français s'effondre. Ainsi, plus d'un industriel français sur deux (52%) s'estime moins compétitif que ses homologues allemands, soit une augmentation de 3 points par rapport à

2019. Seuls 36% se considèrent comme aussi compétitifs (-7 points) et une minorité de 12% pense être plus compétitive, un chiffre en hausse de 4 points sur un an. Cette dégradation de la perception française est très liée au contexte de crise et traduit une perte de confiance de l'industrie française dans ses atouts. Pourtant, ces dernières années, elle avait retrouvé des couleurs, sous l'effet des réformes engagées pour améliorer la compétitivité. Selon l'Insee, elle s'est d'ailleurs nettement relevée après le premier confinement, plus rapidement qu'en Allemagne.

Outre-Rhin, le constat est l'effet-miroir. Si une majorité (70%, 6 points de plus qu'en 2019) d'entreprises industrielles allemandes pensent n'être ni plus ni moins compétitives que leurs concurrents français, 25% se jugent plus compétitives. Quant à celles qui voient les industriels français plus performants, elles ne sont que 5%. Mais ces bons scores masquent une nette perte de confiance de l'industrie allemande. Ainsi, la part des entreprises allemandes qui s'estiment plus compétitives que leurs concurrents français est en recul de 4 points par rapport à 2019 et de 10 points en comparaison de 2018.

## Les industriels français et allemands ont appris de la crise



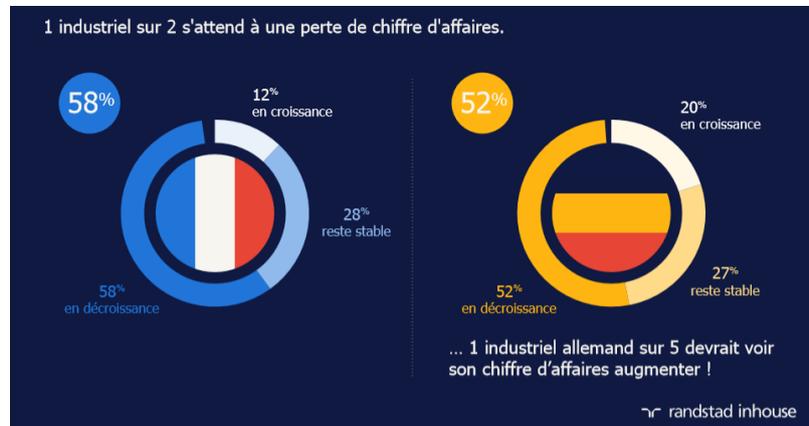
Si la crise de la Covid-19 et le premier confinement ont impacté leur activité, les entreprises industrielles françaises et allemandes disent avoir appris de la première vague de l'épidémie. Ainsi, près de sept entreprises françaises sur dix (68%) et même 9 entreprises

allemandes sur 10 (88%) se sont préparées à affronter la deuxième vague. Protocoles sanitaires, adaptation de leur organisation, gestion des absences, aides de l'Etat, les entreprises semblent

désormais capables de mobiliser mieux et plus vite les bons leviers. Le second confinement, moins strict des deux côtés du Rhin, permet à l'économie de continuer de fonctionner et devrait peser moins lourdement sur les performances des entreprises. Toutefois, les industriels français se montrent, une fois de plus, plus pessimistes que leurs homologues allemands. Près d'un tiers d'entre eux (31%) se sentent fébriles face à la deuxième vague contre à peine 9% outre-rhin.

### La crise sanitaire a un peu plus impacté l'industrie française

Il faut dire qu'une majorité des entreprises françaises et allemandes ont dû faire face à une baisse de leur activité à l'issue du premier confinement. C'est le cas d'une entreprise allemande sur deux (51%) et de près de sept entreprises françaises sur dix (69%). Si une partie du retard a pu être comblée avec la reprise



qui s'en est suivie, plus de la moitié des entreprises industrielles françaises (58%) et allemandes (52%) s'attendent à voir leur chiffre d'affaires se contracter en 2020. Mais tous les industriels n'ont pas été logés à la même enseigne. Un peu plus d'un quart d'entre eux (28% en France, 27% en Allemagne), anticipent des résultats dans la lignée de 2019, tandis qu'une minorité d'entreprises industrielles a su tirer profit de la situation. 12% des acteurs français s'attendent ainsi à afficher des résultats en croissance à la fin de l'année. Côté allemand, c'est même une entreprise sur cinq (20%) qui estime que son chiffre d'affaires va augmenter malgré la crise.

### Activité partielle et télétravail ont été plébiscités par les industriels... surtout en France



Pour faire face à la crise de la Covid-19, la quasi-totalité des entreprises industrielles françaises (98%) et allemandes (93%), ont mis en œuvre des mesures pour en amortir l'impact. Toutefois, le recours à des mesures d'adaptation organisationnelle a été nettement plus fort de ce

côté-ci de la frontière. L'activité partielle, qui permet de conserver les compétences au sein de l'entreprise sans assumer la totalité du coût du travail, a été le premier levier activé en France et en Allemagne. Dans l'Hexagone, huit acteurs industriels sur dix (81%) l'ont mis en œuvre contre un peu plus de la moitié (54%) en Allemagne. Avec la mise en œuvre de mesures strictes de confinement durant la première vague, l'industrie a elle aussi adopté le télétravail. 62% des acteurs français et 54% des industriels allemands interrogés y ont eu recours. Dans une moindre mesure, ils ont imposé des jours de congés à leurs collaborateurs (60% en France, 36% en Allemagne) et gelé les embauches (48% dans l'Hexagone, 34% outre-Rhin). Si à peine plus de deux entreprises industrielles sur dix (23%

en France, 21% en Allemagne) ont continué d'embaucher, le recours au licenciement a été minoritaire (9% en France, 12% en Allemagne). L'activité partielle a permis de limiter l'impact social de la crise.

Plus étonnant, les accords de performance collective, qui ont fait couler beaucoup d'encre depuis le début de la crise, n'ont été négociés que de manière très confidentielle par les acteurs industriels français (0,5%) et allemands (8%). Pour faire face à la crise, les industriels des deux pays ont privilégié les mesures leur permettant de conserver leurs forces vives afin de pouvoir les mobiliser au moment de la reprise.

### Les industriels allemands n'ont quasiment pas eu recours aux aides financières

La crise met une nouvelle fois en évidence les différences profondes entre la France et l'Allemagne en matière de culture des affaires. A peine plus d'une entreprise allemande sur cinq (21%) a eu recours à une aide financière pour faire face aux conséquences de la crise.

En France, ce sont plus d'une entreprise sur deux (56%) qui en ont fait la demande. La tradition française de l'Etat providence, notamment, apparaît très nettement dans les résultats. Le prêt garanti par l'Etat (PGE), lancé en France le 16 mars dernier a connu un franc succès. Aujourd'hui, 600 000 entreprises y ont eu recours



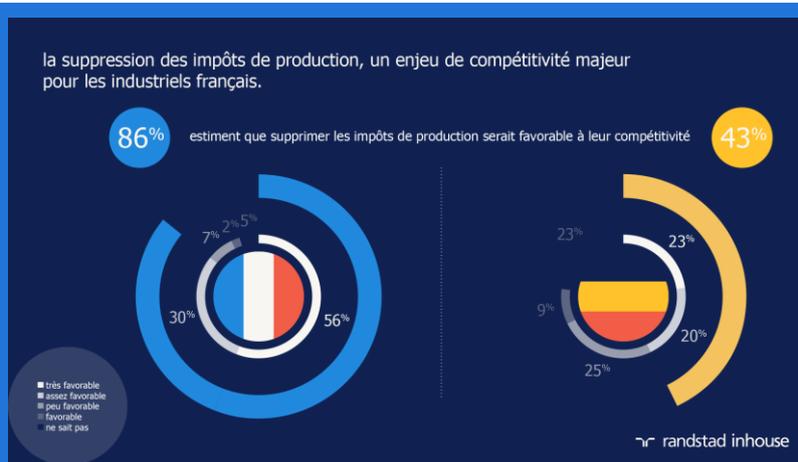
dans l'Hexagone pour un montant de 123 milliards d'euros. Les entreprises industrielles ne font pas exception et près de la moitié du panel français interrogé (44%) affirme en avoir fait la demande. Le dispositif, également proposé par l'Etat allemand, n'a été sollicité que par 11% des acteurs industriels d'outre-Rhin. Les entreprises françaises ont été aussi plus nombreuses à négocier un rééchelonnement de leurs crédits (30%) ou des reports de paiement de factures (21%) que leurs homologues allemandes (respectivement 1% et 8%). Nos voisins ont été légèrement plus enclins à demander une remise d'impôts (10%) que leurs confrères hexagonaux (7%).

### La suppression des impôts de production : un levier de compétitivité pour la France

Le gouvernement français a annoncé le 15 juillet 2020 la mise en œuvre d'une baisse des impôts de production de 20 milliards d'euros. La première tranche de 10 milliards sera mise en œuvre au 1er janvier 2021 et un montant équivalent sera déduit en 2022.

La mesure était attendue par les entreprises industrielles hexagonales. Elles réclament depuis plusieurs années la baisse de cet ensemble de mesures fiscales qui grèvent la compétitivité des entreprises.

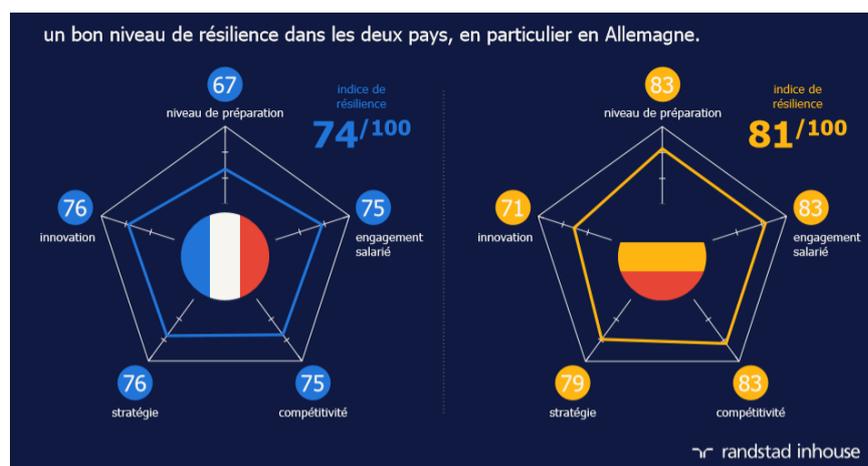
Ainsi, près de neuf entreprises industrielles françaises sur dix (86%) estiment que cette mesure sera favorable à leur compétitivité. Un véritable plébiscite dans l'Hexagone, nettement moins évident côté allemand. A peine 43% des entreprises interrogées sur l'autre rive du Rhin estiment ainsi que la baisse des impôts de production améliorera leur compétitivité.



Il faut dire que l'enjeu n'est pas le même. En France, en 2018, les impôts de production s'élevaient à 109 milliards d'euros<sup>1</sup>, contre à peine 23 milliards en Allemagne.

## Les industries françaises et allemandes font preuve de résilience

Pour la première fois cette année, dans le cadre du baromètre Randstad Inhouse de la compétitivité, nous avons établi un score de résilience des industries françaises et allemandes. Ce score évalue, sur la base des déclarations du panel interrogé, cinq piliers constitutifs de la résilience de l'industrie face à la crise : le niveau de préparation, l'engagement des salariés, la compétitivité, la stratégie et l'innovation. Le score de résilience permet d'obtenir une représentation plus objective de la capacité de résistance des acteurs industriels des deux pays dans le contexte de crise que nous traversons.



Lorsque les industriels des deux pays sont interrogés sur les piliers de leur propre résilience, ils font presque jeu égal. L'industrie allemande, l'un des poumons de l'économie européenne, affiche ainsi un très bon score de résilience de 81/100. Mais à rebours des idées reçues, la France

ne se laisse pas distancer et affiche des atouts indéniables pour résister à la crise. Avec un score très honorable de 74/100, les industriels français ne cèdent que sept petits points à leurs homologues d'outre-Rhin.

<sup>1</sup> Source : Eurostat - 2018

Ce score met en évidence une réalité claire : les Français ont tendance à surestimer les atouts industriels de l'Allemagne et à minorer les leurs. L'Allemagne, portée par son récit national industriel, peut parfois surestimer sa puissance. Lorsque chacun des deux pays se penche sur ses propres forces, cet écart de perception se réduit et il apparaît que le couple franco-allemand présente une forte capacité de résilience face à la crise.

## Méthodologie du baromètre Randstad Inhouse/OpinionWay

### 5<sup>e</sup> édition du baromètre de la compétitivité industrielle Randstad Inhouse/OpinionWay



- 200 établissements en France
- 200 établissements en Allemagne



- 92% industries manufacturières
- 8% industries extractives, production et distribution d'énergies



- 20% président et directeur général, DGA
- 42% gérant/associé
- 32% directeur/responsable de site
- 5% Adjoint au directeur/responsable de site

### méthodologie.



Les échantillons ont été constitués selon la méthode des quotas, au regard des critères de taille d'entreprise et de secteur d'activité au sein de chaque pays d'implantation. Les échantillons ont été redressés afin d'être représentatifs des établissements de 10 salariés et plus au regard des mêmes critères.



OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.



Mode d'interrogation : l'échantillon a été interrogé par téléphone sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interview) par la société Callson, avec un questionnaire d'une durée moyenne de 16 minutes

Dates de terrain : les interviews ont été réalisées entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2020.



OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 6,9 points au plus pour un échantillon de 200 répondants.

---

## À propos de Randstad Inhouse

Randstad Inhouse est une filiale du groupe Randstad, le leader mondial sur le marché des ressources humaines.

Randstad Inhouse propose un concept unique en France : des agences de travail temporaire dédiées exclusivement aux besoins d'un client et hébergées sur sites. Ce concept est basé sur deux promesses fortes : 100% des besoins RH servis pour assurer la continuité de production et la réduction du coût de la flexibilité pour optimiser la compétitivité.

Randstad Inhouse s'appuie sur des Centres de Gestion des Compétences qui optimisent la mise en emploi des intérimaires et CDI intérimaires et développent leurs compétences dans une logique de bassin d'emploi.

Randstad Inhouse en France, ce sont :

- 275 agences hébergées en France
- 20 000 intérimaires délégués par semaine
- 700 collaborateurs permanents
- 16 centres de gestion des compétences

En savoir plus : <https://www.randstad.fr/entreprises/interim-grands-volumes/>

---

## A propos du Groupe Randstad France

Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, numéro 1 mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2019 un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros. En 2019, le groupe (15 000 collaborateurs, dont 4 000 au titre d'AUSY et 7 600 CDI-Intérimaires) aura délégué en moyenne 75 000 salariés intérimaires chaque semaine et recruté 30 000 professionnels en CDI/CDD, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Cinq des filiales du groupe Randstad France (Randstad, Randstad Inhouse, Expectra, Appel Médical et JBM) sont certifiées Top Employer.

Retrouvez-nous sur :



[www.grouperandstad.fr](http://www.grouperandstad.fr)

@GroupRandstadFR



<http://resources.grouperandstad.fr>

@resources\_FR

---

## Contacts presse

### Groupe Randstad France

Direction de la Communication  
Tél. 01 41 62 22 10

**Clément Moulet** : 06 99 64 67 77

**Delphine Elatri** : 06 69 03 14 87

### Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

**Sonia El Ouardi** : sonia.elouardi@wellcom.fr

**Donna Clément** : donna.clement@wellcom.fr

**Rachel Housinou** : rachel.housinou@wellcom.fr